

Service communication

Fabien GROUÉ  
attaché de presse

04 94 14 20 30  
06 80 47 90 63

[fabien.groue@univ-tln.fr](mailto:fabien.groue@univ-tln.fr)

[www.univ-tln.fr](http://www.univ-tln.fr)

# Communiqué de presse

**Xavier LEROUX**

président de l'Université de Toulon

et

**Christian MOURISARD**

président de la Fédération Régionale des Offices de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur  
et président délégué d'ADN Tourisme

ont le plaisir d'inviter la presse

Vendredi 12 janvier 2024, à 11h – campus de La Garde – salle des commissions de l'IUT – bâtiment A  
à la signature d'une convention de partenariat relative à des coopérations de formation entre l'UTLN et la FR.OT Sud

**L'Université de Toulon et la Fédération Régionale des Offices de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur se rapprochent pour faciliter l'insertion professionnelle des étudiants dans un secteur en pleine mutation face aux enjeux environnementaux et sociétaux.**

Avec plus de 8 millions de touristes et 66 millions de nuitées par an, le Var est la première destination touristique en France après Paris. Consciente de sa responsabilité sociétale face aux enjeux environnementaux, la Fédération Régionale des Offices de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur (FR.OT Sud) soutient ses 122 membres dans leur transition vers un tourisme durable à travers, notamment, l'élaboration d'un parcours d'accompagnement RSO.

La signature, vendredi 12 janvier 2024, d'une convention de partenariat relative à la formation entre la FR.OT Sud et l'Université de Toulon vise à renforcer les liens entre les deux institutions, développer la montée en compétences des organisations touristiques et anticiper les besoins du secteur.

Labellisé Formations Françaises d'Excellence au Tourisme par la CFET, le Master Tourisme, parcours Management du tourisme durable de l'UFR Lettres, Langues et Sciences humaines vise à former des étudiants capables d'analyser les besoins de leurs entreprises et être force de proposition en matière de tourisme durable. À la rentrée de septembre 2024, le Master proposera 150 heures de cours supplémentaires consacrés à la RSE et à la gestion énergétique du numérique. La formation pourra également être suivie en alternance.

La convention de partenariat permettra de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants. Les acteurs du tourisme pourront également intervenir au sein des enseignements du Master et s'impliquer dans le conseil de perfectionnement pour faire évoluer le cursus au plus près des réalités du secteur et continuer d'offrir aux visiteurs des expériences positives.

Selon une étude IFOP de mars 2021, 87% des voyageurs affirment vouloir voyager de manière plus responsable.